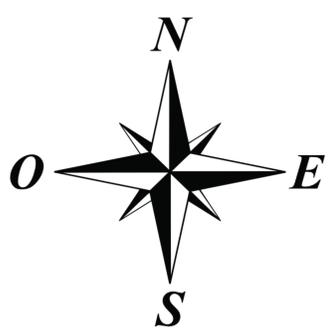


Aménagement d'une piste bidirectionnelle sur la rue du Dr Grosse (option B)



DANS 300 MÈTRES



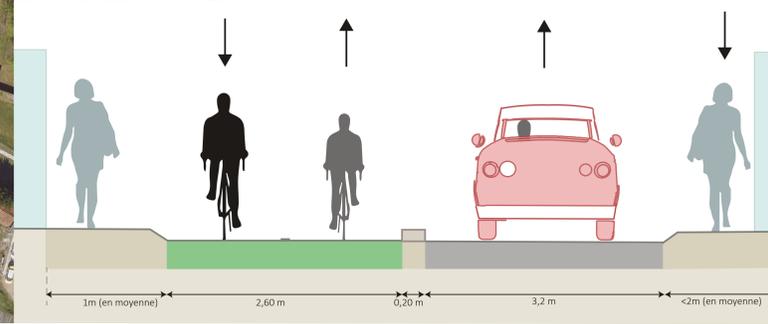
SAUF



UNIQUEMENT EN PÉRIODE
D'OUVERTURE DES ÉCOLES
DE 8h30 À 9h00
ET DE 15h45 À 16h15
SAUF BUS, VÉLO ET
VÉHICULES DE SECOURS



Vue en coupe de la piste bidirectionnelle :



Description des aménagements :

Scénario B : Piste cyclable bidirectionnelle avec limitation de trafic aux heures de pose/dépose des enfants et conservation de l'accès au parking près de l'ancienne voie ferrée

Le bureau d'études préconise :

Idem scénario A sauf ouverture d'un double sens véhicules depuis la rue de Nantes pour conserver l'accès du parking près de l'ancienne voie ferrée.

Continuité de la piste cyclable incertaine

- Soit elle s'interrompt au niveau du parking ;
- Soit elle pourrait continuer en mode « voie verte » sur le trottoir nord.